

& le sieur de Fontanieu étant décédé. A quoi étant nécessaire de pourvoir : Oui le rapport ; LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, a nommé le sieur Feydeau de Marville, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil royal, pour remplir toutes les fonctions dont étoit chargé le sieur de Fontanieu, relativement à la liquidation desdits papiers, conjointement avec les sieurs d'Aine & de Vilevault, Maîtres de Requêtes, & faire toutes les signatures nécessaires. FAIT au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Fontainebleau le onze octobre mil sept cent soixante-sept. *Signé* CHOISEUL DUC DE PRASLIN.

---

A PARIS, chez P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule. 1767.